

04.05.2020

Réduction volontaire de la production : oui - stockage : non

Les éleveurs laitiers européens annoncent des actions le 7 mai EN FAVEUR d'un instrument de gestion de crise adéquat et CONTRE les mesures erronées de la Commission européenne

Bruxelles, le 04/05/2020 « Avoir recours à l'aide au stockage privé pour affronter la crise du lait, sans programme de réduction de la production coordonné au niveau européen, est une erreur », explique Erwin Schöpges, président de l'European Milk Board (EMB), exprimant ainsi son rejet des **mesures publiées aujourd'hui par l'UE**. Alors que le marché européen est à nouveau inondé de lait et que les prix dévissent, seule une réduction des volumes de lait produits dans toute l'UE permettrait de calmer le jeu. Le stockage de produits déjà transformés, tels que le lait en poudre, le beurre et le fromage, ne réduit pas la pression sur le prix au producteur, car ces produits continuent de faire partie de l'offre excédentaire en produits laitiers.

« Nous comptons exprimer clairement notre déception face à cette décision erronée et ce à travers des actions que nous organiserons cette semaine, le 7 mai, dans de nombreux pays européens », indique M. Schöpges. Ces actions sont liées à un appel constructif envers la Commission européenne, pour lui demander d'activer MAINTENANT un programme de réduction volontaire de la production dans toute l'UE.

Comme l'explique la vice-présidente de l'EMB, Sieta van Keimpema, cette réduction des volumes doit être coordonnée par l'UE afin qu'elle puisse s'appliquer à l'ensemble du territoire européen. « L'autorisation temporaire accordée par l'UE entre autres aux organisations de producteurs (OP) et aux organisations interprofessionnelles, leur permettant de planifier des réductions de production (conformément à l'article 222 de l'OCM), n'apporte rien non plus dans la situation actuelle de crise », poursuit Mme van Keimpema.

La planification de la production notamment par les OP ou par les interprofessions n'a pas d'effet ! – Pourquoi un programme de réduction volontaire de la production doit-il être coordonné au niveau européen par la Commission ?

- Seule une réduction volontaire de la production coordonnée par l'UE permet une réduction sur l'ensemble du territoire

Au niveau européen, les organisations de producteurs et les organisations interprofessionnelles ne sont pas structurées de façon à pouvoir mettre en œuvre une telle réduction des volumes. C'est pourquoi ces organisations ne peuvent obtenir, au mieux, que des réductions sporadiques. Les effets sur le marché du lait de l'UE dans son ensemble ne se ressentiront à peine. Il faut donc que la Commission européenne prenne en main la coordination de la réduction pour pouvoir obtenir des effets positifs sur l'ensemble du territoire.

- Affaiblis par les crises, les producteurs ne peuvent pas financer les réductions seuls

Les organisations de producteurs existantes sont financées par les producteurs. Pour mettre en œuvre une réduction volontaire, avec une indemnité par litre non produit, il faut lever des fonds. Les producteurs ne les ont simplement pas, encore moins en cette nouvelle période de crise. L'argent que la Commission va injecter dans le stockage privé devrait donc être utilisé pour une réduction de la production coordonnée à l'échelon de l'UE.

- Planification de la production par les OP / les interprofessions ≠ réduction des volumes coordonnée par l'UE

On ne peut pas comparer la planification de la production notamment par les OP ou les interprofessions avec un programme de réduction de la production coordonné par la Commission européenne. Ces deux mesures ont déjà été mises en œuvre en 2016. À la grande différence que la planification de la production n'a eu aucun impact sur les prix du lait dans l'UE, alors que la réduction coordonnée des volumes dans l'UE a permis de faire remonter les prix de l'abîme où la crise les avait plongés.

« Nous avons informé la Commission européenne, le Parlement et les ministres nationaux de la situation actuellement très difficile des producteurs et nous les avons prévenus que le marché du lait allait s'effondrer si aucune mesure efficace n'était prise. La décision actuelle va à nouveau mener à la création de montagnes de lait en poudre et de tours de beurre dans des entrepôts et plonger, une fois de plus, les producteurs dans une crise profonde », dénonce M. Schöpges. « Pourquoi n'arrive-t-on pas à tirer les leçons des erreurs du passé ? » Cette question, que se posent de nombreux éleveurs laitiers, jouera aussi un rôle important lors des actions européennes autour du lait du 7 mai prochain.

Détails des actions autour du lait du 7 mai 2020 dans différents pays européens

Belgique : Actions autour du lait

Où : en Flandres (lieu exact à déterminer) et en Wallonie (Rue du Flament 16, 7090 Braine-le-Comte)

Contact : Erwin Schöpges (FR, DE, NL) : +32 (0)497 90 45 47

Allemagne : Construction d'une grande pyramide de lait en poudre à Berlin

Contact : Hans Foldenauer (DE) : +49 (0)170 5638056

France : Actions lait en poudre dans des champs dans plusieurs régions : Hauts-de-France, Grand Est, Normandie, Pays de la Loire et le Sud-Ouest

Contacts : Boris Gondouin (FR) : +33 (0)6 79 62 02 99

Sylvain Louis (FR) : +33 (0)6 44 34 52 43

Italie : Action lait en poudre

Où : à Crémone

Contacts : Emanuele Corradi – contact sur place (IT) : +39 (0)392 548 9566

Andrea Bruni – contact presse (IT, EN) : +39 (0)340 405 0054

Tyrol du Sud – Italie : Action poudre de lait à la ferme

Où : Paulihof, Fröhlichgasse 2, 39024 Mals, Tyrol du Sud

Contact : Markus Hafner (IT, DE) : +39 (0)340 9946025

Danemark : Action épandage de lait en poudre

Où : Vittarpvej 60, 6855 Outrup

Contact : Kjartan Poulsen (DE, EN, DK) : +45 (0)21 28 88 99

Lituanie : Action poudre de lait dans les environs de Kaunas

Contact : Eimantas Bicius (LT, EN) : +370 (0)615 85 255

Luxembourg : Action poudre de lait

Contact : Guy Diderrich (DE, FR, LU) : +352 (0)621 186 588

Contacts presse de l'EMB :

Erwin Schöpges – président de l'EMB (FR, DE, NL) : +32 (0)497 904 547

Sieta van Keimpema – vice-présidente de l'EMB (NL, EN, DE) : +31 (0)612 16 80 00

Silvia Däberitz – directrice de l'EMB (FR, DE, EN) : +32 (0)2 808 1936

Vanessa Langer – contact presse de l'EMB (FR, EN, DE) : +32 (0)2 808 1935

[<<< back](#)